Image not found or type unknown

Non jouissance d'une cave

Par **loulou06**, le **08/07/2016** à **23:10**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Le bail comprend un appartement, un garage et une cave.
Depuis l'entrée dans les lieux (1er juin), je n'ai pas eu les clefs de la cave, les propriétaires vivent à l'étranger et m'ont fait patienter jusqu'aujourd'hui, 7 juillet. La cave est inutilisable, encombrée de mobiler.
Quels sont mes droits? Est-ce que je peux les obliger à vider cette cave? dans quel délai? Est-ce que je peux déduire du loyer ce manquement au contrat de location? si oui, dans quelle proportion/loyer?
Merci d'avance pour votre soutien

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés